



Infos Guiclanaises

PERMANENCES DES ÉLUS

Permanences des élus

Raymond MERCIER, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances - Personnel (Administratif et enfance) : *samedi matin sur rendez - vous.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Nicole KERUZEC, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *jeudi de 15h15 à 16h15 ou sur rendez - vous 06 77 88 60 39*

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rendez-vous.*

ETAT-CIVIL

Décès:

Le 12/01 Jean-Claude, Louis ROBERT, retraité du commerce, 65 ans, domicilié à GUICLAN, « Keradennec », époux de Marie Thérèse KERUZEC, est décédé à « Ile Callot ».

Le 30/01 Marie Thérèse INIZAN, retraitée, 77 ans, domiciliée à GUICLAN, « Kerofil », veuve de Pierre ABGRALL, est décédée à Roscoff.

Le 31/01 Louis Gabriel MER, retraité, 91 ans, domicilié à GUICLAN, « Kerall », époux de Jeanne Yvonne SALAÛN, est décédé Résidence St Michel de Kervoanec à PLOUGOURVEST.

Naissance :

24/12 : Romain, Li Jun-Xi INIZAN au foyer de Philippe et Xiaoying LI INIZAN, domiciliés à GUICLAN, Locmenven ».

21/01 : Maëlys QUEMENEUR au foyer de Vincent QUEMENEUR et Amandine HELARD, domiciliés à GUICLAN, « Kerivoas »

21/01 : Albane GUEGUEN au foyer de Eric GUEGUEN et Marie-Laure MIGNOT, domiciliés à GUICLAN, « Métairie de Kerfaven ».

04/02 : Aaron, Cyprien, Solen BAUMER au foyer de Brice BAUMER et Doriane CADEC, domiciliés à GUICLAN, 4 impasse du Steir.

05/02 : Léa, Suzanne, Jacqueline LEVEQUE au foyer de Aurélien LEVEQUE et Mallory LEVILLAIN, domiciliés à GUICLAN, «Lannarunec».

07/02 : Martin BRETON PAUGAM au foyer de Olivier BRETON et Delphine PAUGAM, domiciliés à GUICLAN, 11 rue de le Métairie.

15/02 : Léna QUEMENER au foyer de Sébastien QUEMENER et Sylvia CRENN, domiciliés à GUICLAN, 7 rue des Magnolias.

FESTIVITÉS DU MOIS DE MARS

Dimanche 1er mars	P'tits chous	Triskell	BB Puces
Samedi 7	Krog Mad	Triskell	Stage de danses
Dimanche 8	Krog Mad	Triskell	Fest deiz
Dimanche 15	FNACA	Triskell	Loto
Dimanche 22		Triskell	Elections départementales
Dimanche 29		Triskell	Elections départementales

INFORMATIONS COMMUNALES

Affaires sociales - CCAS - Petite enfance

Nicole KERUZEC tiendra désormais sa permanence le jeudi de 15h15 à 16h15 à la mairie. Il est aussi possible de la contacter au 06 77 88 60 39 pour obtenir un rendez-vous en dehors de cet horaire.

CLSH « Les Grimoy's

Le programme des mercredis du 25 février au 8 avril 2015 est disponible sur le site internet de la commune guiclan.fr.
Pour information : le CLSH sera fermé le 13 juillet 2015.

Brûlage de sapins à Penzé

Beau succès du brûlage de sapins le 13 janvier 2015. Les cracheurs de feu ont été le clou du spectacle, cette année.

Ce dimanche, pour la 6ème année consécutive, le port de Penzé s'est embrasé. C'est grâce à l'APE de l'école de Penzé que cette fête a pu se réaliser (cette manifestation était, à l'origine, organisée par l'équipe de la PZH, Penzé zone heureuse). Les habitants ont pris l'habitude de venir déposer leurs sapins de Noël, afin qu'ils soient brûlés dans une grande flambée. C'est vers 19 h, devancé par l'arrivée des enfants de l'école, pourvus de lampions, et de la fanfare « Darry cowl and the Gang », que le brûlage a commencé. Des cracheurs de feu ont tournoyé autour des sapins auxquels ils ont ensuite mis le feu, au son entraînant des djembés du groupe « Bolomba ». Il a fallu une bonne heure et demie pour venir à bout des nombreux sapins déposés. Un couple de musiciens par-ci, une drôle de machine à casser les vinyles par-là, une buvette bien approvisionnée en boissons chaudes, mais aussi en soupes ou encore en crêpes, ont contribué à faire passer un très beau moment aux 500 personnes venues en famille ou entre amis.



RESTAURANT MUNICIPAL

MENUS	Semaine du 2 au 6 mars	Semaine du 9 au 13 mars	Semaine du 16 au 20 mars	Semaine du 23 au 27 mars
Lundi	Friand fromage Pâtes carbonara Fruit	Betteraves rouges Hachis Parmentier - salade Yaourt	Piémontaise Pâtes bolognaises Crème dessert	Tartine thon fromage Cordon bleu - haricots verts bio Fruit
Mardi	Charcuterie Cordon bleu - haricots verts bio Compote	Charcuterie Aiguillette de poulet sauce crème - riz Fruit	Crêpe au fromage Saucisses - lentilles Fruit	Salade de tomates Paupiette - petits pois bio Yaourt
Mercredi	Potage de légumes Couscous Yaourt nature sucré Poire	Salade verte tomate croûtons emmental Steak haché de veau grillé -tortis champignons à la crème Beignet à la pomme	Non communiqué	Non communiqué
Jeudi	Salade composée Paupiette - petits pois bio Yaourt	Quiche lorraine Blanquette - carottes bio - pâtes Crème anglaise	Carottes râpées Steak haché - pomme vapeur Yaourt	Charcuterie Boulettes de bœuf sauce tomate - pâtes Fromage - fruit
Vendredi	Salade de riz, dés jambon, fromage Poisson pané - semoule bio, ratatouille Pâtisserie	Salade de riz Roti de porc - gratin dauphinois Glace	Œuf mayonnaise Dos de colin sauce hollandaise - poêlée petits légumes Fromage - gâteaux	Betteraves rouges Poisson pané Semoule bio - ratatouille Mousse au chocolat

Les menus peuvent varier selon les livraisons.

INFORMATIONS DIVERSES

Le RESAM (Réseau d'Échange et de Services aux Associations du pays de Morlaix), est une association loi 1901 et propose tout au long de l'année des **formations** pour les **bénévoles associatifs**.



Les responsabilités dans les associations sont importantes et souvent méconnues. Afin de répondre aux besoins des bénévoles nous proposons des formations **diverses et gratuites** (sous condition d'une adhésion annuelle).

Programme de formations des bénévoles 2015

1. Les fondamentaux de la vie associative

Réglementation liée à l'organisation de manifestations associatives.

Comptabilité des associations projets associatifs et statuts.

Responsabilité de l'association et de ses dirigeants.

Obligations de l'association employeuse.

La communication événementielle.

1. Ateliers multimédia

Création et gestion d'un site internet sous Wordpress

Atelier pratique « Utilisez un logiciel de messagerie pour communiquer facilement avec vos adhérents ».

Atelier pratique « Préparez un tract, une affiche, une plaquette de présentation ».

Atelier pratique « Diffusez largement vos messages et événements à l'aide des réseaux sociaux »

1. Les formations spécifiques

Comment accueillir des jeunes dans les associations?

Les outils de débat collectif

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)

Vous pouvez également trouver toutes ces informations sur notre site internet:

<http://www.resam.net/formations-des-benevoles-sd79.html>

Appel de préparation à la Défense

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. La démarche s'effectue en mairie de son domicile, se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille des parents.

MALTRAITANCE,
brisons la chaîne du silence !

La
maltraitance
des
personnes
âgées
et
des adultes
handicapés
existe

IL FAUT EN PARLER

Anna - 84 ans - maltraitée physiquement et psychologiquement


ÉCOUTE, SOUTIEN, ORIENTATION EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ
VICTIMES, TEMOINS, APPELEZ LE 3977

Coût d'un appel local. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.

ALMA Finistère & Morbihan Tél. 02 98 436 807

centre d'écoute : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Coût d'un appel local

ALi6 Maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés
ALMA 29 & 56, B.P. 32548, 29225 Brest cedex 2
contact@alma29.fr - www.alma29.fr



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COUR D'APPEL de RENNES

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MORLAIX

CONCILIATEUR DE JUSTICE

PERMANENCES

Procédure confidentielle et totalement gratuite

Permanences, par RDV à prendre en Mairie, à votre convenance	Adresse	N° de Téléphone	Jours de Permanence
Mairie de LANDIVISIAU	19 Rue Georges-Ciémenceau BP 60 29406 Landivisiau	02 98 68 00 30	1er et 2 ^{ème} Samedi du mois de 9h à 12h
Mairie de LAMPAUL-GUIMILIAU	6 Place du Villiers 29400 Lampaul-Guimiliau	02 98 68 76 67	1 ^{er} lundi du mois de 14h à 17h
Mairie de TAULE	12 Place de la Mairie 29670 Taulé	02 98 67 11 14	1 ^{er} lundi du mois de 9h à 12h
Mairie de Saint-Pol de Léon	Place de l'Evêché 29250 Saint Pol de Léon	02 98 15 85 00	3 ^{ème} Samedi du mois De 9h à 12h
Tribunal d'Instance de MORLAIX	6 Allée de Poan Ben CS 37908 29679 Morlaix Cedex	02 98 88 03 47	Les mardis matin, jours d'audience

Conciliateur : M. Michel MALESKEVITCH



Bienvenue dans mon jardin en Bretagne

Les 13 et 14 juin 2015, ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion. En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visites.

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors **ouvrez votre jardin avec notre soutien le week-end des 13 et 14 juin 2015 !**

Informations et inscription (**avant le 3 avril**) sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou par téléphone au 02 98 25 80 33.

*La coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la Consommation et de l'Environnement, l'Association des Communes du patrimoine rural de Bretagne, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, le Comité départemental du tourisme du Morbihan, les pays touristiques des Côtes-d'Armor et la Maison de l'Agriculture Bio 29.




Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s
Du Pays de Landivisiau
02.98.24.97.15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Mars 2015

Guiclan

- ▶ **Permanences à la mairie (de 9h à 12h)**
Mardi 10 et 24
- ▶ **Temps d'éveil (ancienne école)**
Vendredi 27
- ▶ **A Landivisiau : Du lundi au vendredi (9h/12h30 - 13h30/17h)**
Permanences de soirée :
Mercredis 4 et 25, jeudis 12 et 19 (17h à 20h sur RDV)
Permanences de midi
Tous les vendredis (12h30 à 13h30)



SCoT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon Mars 2015

Permanences OPAH
Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 4 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie - Uniquement sur RDV
Lundi 9 :	de 10h30 à 12h , Plouzévédé - Mairie
Mardi 10 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 11 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Mercredi 18 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie - Uniquement sur RDV
Lundi 23 :	de 10h30 à 12h , Plouzévédé - Mairie
Mardi 24 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 25 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Renseignements au siège du Syndicat Mixte du Léon- **8 rue de la mairie** à Plouescat - 02.98.61.91.51-Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

Permanence HEOL
Conseil technique sur les économies d'énergie

Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 11 de 09h30 à 12h -uniquement sur RDV en appelant au 02 98 61 91 51 au plus tard le 9 mars -**
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 25 de 9h à 12h**

Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org - 38 rue du Mur à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL
Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 11 de 14h à 17h**
Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **pas de permanence en mars**
Plouzévédé : **mercredi 25 de 14h à 17h**
Landivisiau : Cté de Communes, zone de Kerven, **mardi 10 et mardi 24 de 9h à 12h**

ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Bourse aux logements
Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**
Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)
8, rue de la mairie - BP 39 - 29430 PLOUESCAT - Tél 02 98 61 91 51 - Fax 02 98 61 97 04
E-mail : syndicat-mixte-leon@orange.fr - site : <http://www.syndicat-mixte-leon.com>

OFFRES D'EMPLOIS



Venez nous rencontrer à l'agence ou adressez-nous votre CV : Zone de l'aéropole - 29600 MORLAIX
Tél : 02 98 63 42 33 / Fax : 02 98 62 40 59 / morlaix@awelinterim.com

STANHOME recrute

Devenir Conseiller(e) Stanhome à domicile c'est... :
Changer votre vie et travailler comme vous l'entendez !

- ▶ Travaillez pour vous en gérant carrière et vie familiale
- ▶ Activité à temps choisi ou travail à temps complet : à vous de choisir
- ▶ Une carrière près de chez vous à votre rythme. Vous choisissez vos horaires et adaptez votre activité à vos besoins financiers et à votre vie familiale. Un travail à la carte, une rémunération évolutive et motivante

Stanhome, ça change la vie !

Stanhome vous propose une façon de vivre, une carrière basée sur l'action, l'accomplissement de soi, au sein d'une communauté vivante de femmes à travers le monde.

Pour plus de renseignements contactez Nicole KERUZEC au 06 77 88 60 39.

Portes ouvertes

La Maison Familiale Rurale de Plounevez-Lochrist, établissement de formation par alternance (reconnu par le Ministère de l'Agriculture), proche des villes de Landivisiau, Landerneau, Lesneven, Lannilis et Saint Pol de Léon, propose des classes de : 4^{ème}, 3^{ème}, Seconde Pro services aux Personnes, Première et Terminale Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires (SAPAT).

Portes ouvertes vendredi 13 mars de 17h à 20h et samedi 14 mars de 9h à 17h.



Portes ouvertes

Iréo de Lesneven
Route de Plouider

Contacts : www.ireo.org - 02.98.83.33.08

L'école autrement de la 4^{ème} à la licence, venez nous rencontrer lors de nos portes ouvertes :

- ▶ Vendredi 13 Mars (17 à 20h)
- ▶ Samedi 14 Mars (9h à 17h)

VOS COMMERÇANTS VOUS INFORMENT

Changement de propriétaire du « Chauffage Landivisien » à compter du 1er Mars 2015.



GAVESTON RENAUD
34 ter rue de Kermat
29410 Guiclan
chauffage_landivisienabbax.fr

Plomberie
Chauffage
Electricité
Energie renouvelable
Dépannage

TÉL. 02 98 79 45 65

MÉMENTO

Horaires d'ouverture

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h / 12h
☎ 02 98 79 62 05 ☎ 02 98 79 67 30
Courriel : communedeguiclan@wanadoo.fr
Site : www.guiclan.fr

► Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 9h à 11h30. ☎ 02 98 79 62 29

► ADMR

Lundi, mercredi 13h30 à 17h00
Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h.
Renseignements et rendez-vous : ☎ 02 98 79 76 96

► Conciliateur (permanence à la mairie de Taulé)

M. MALESKEVITCH permanences 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h. ☎ 02 98 67 11 14

► Bibliothèque municipale

Ouverture au public ☎ 02 98 79 48 24 :
Lundi 14h-16h30 Jeudi 16h30-18h30
Mercredi/ samedi de 10h00-12h00

► Garderie municipale

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.
☎ 02 98 79 46 66

► CLSH « Les Grimoyes »

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Permanences lundi (9h-11h45) et mardi (8h30-11h15)
☎ 02.98.79.48.96.

◆ Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.
Contacts : Françoise LARVOL ☎ 06 77 75 81 17
Annie-Rose SEROC ☎ 07 87 71 74 34

► Halte garderie itinérante « Mille pattes »

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.
☎ 06 64 22 28 14

► RPAM du pays de Landivisiau

Permanences en mairie deux mardis /mois de 9h à 12h.
1 temps d'éveil /mois le vendredi.
Pour prendre rendez vous ☎ 02 98 24 97 15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

► Mission locale

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. ☎ 02 98 68 67 64.
Mail : economie@pays-de-landivisiau.com

► Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella
29410 ST-THEGONNEC
Service administratif (☎ 02 98 79 40 94) ouvert au public :
L, M, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Services techniques ☎ 02 98 79 41 98.

► Ouverture des déchetteries (horaires d'hiver)

BODILIS/ Kervennou (☎ 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h
PLOUGOURVEST / Besmen (☎ 02 98 29 59 14) et
SIZUN / Croas-cabellec (☎ 02 98 24 15 92)
lundi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h
mercredi et vendredi 13h30 à 18h
Fermé les mardi et jeudi.

OBJETS TROUVÉS

Un trousseau de clés, à réclamer en mairie.

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 5 février 2015

Tous les conseillers municipaux étaient présents, M. Jean Pierre MOUROCCQ est arrivé en cours de séance.

Projet Cuisine/Restaurant scolaire : choix de l'assistant à maître d'ouvrage

En date du 6 janvier 2015, une consultation a été lancée pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la construction d'une cuisine/restaurant scolaire. 17 entreprises ont retiré un dossier et 5 cabinets ont déposé une offre.

La commission appel d'offres s'est réunie à 2 reprises pour ouvrir les plis et pour analyser les offres.

Le conseil municipal retient la proposition du cabinet YK Conseil.

PLU : avenant et études complémentaires

La commune a commencé en 2012 l'élaboration du plan local d'urbanisme devant remplacer la carte communale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation (lois Grenelle, lois ALUR et AAF), il est nécessaire de prévoir des études complémentaires. Le conseil municipal décide de les réaliser, le coût est le suivant :

- ▶ Avenant au contrat initial : prolongation des délais de 36 mois jusqu'au 9/10/2017 et coût supplémentaire de 1 980.00 € HT
- ▶ Contrat pour des études complémentaires (identification des continuités écologiques et dossier d'examen au cas par cas) réalisées par la société ENAMO pour un coût de 3 400.00 € HT
- ▶ Contrat pour des études complémentaires réalisées par le cabinet Géolitt (intégration réglementaire au rapport de présentation et au document graphique de la trame verte et bleue, recensement du bâti pouvant changer de destination) pour un coût de 2 640.00 € HT

Programme voirie 2015

La commission voirie s'est réunie les 13 janvier et 4 février 2015 pour étudier le programme 2015, a fait un état des lieux et le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) est favorable à la réalisation des travaux ci-dessous.

MECHOU KERGOAT		LE REST
LAVOIR LOTISSEMENT MESPRIGENT		LA HAYE
VC7 CARREFOUR DE FOUENNOU à MANER A LAND		PLANTEN
FOUENNOU KERJEAN		FAGOT-KERYAOUEL
KERELLON		PEN AR HOAT
ENTREES LOTISSEMENT DU STYVELL		

Une consultation d'entreprises va être lancée.

Pour établir et suivre les travaux du programme voirie 2015, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) retient la proposition de maîtrise d'œuvre du cabinet ING Concept pour un montant de 1 650.00 € HT.

Tarif assainissement 2015

La commune de Guiclan effectue la facturation de l'assainissement collectif sur 2 secteurs (lotissement de Kermat et rue de Moudennou) et fixe pour l'année 2015, les tarifs suivants :

- ▶ Abonnement : 58.29 €
- ▶ Consommation :
 - ▶ De 1 à 80m³ : 1.66 €
 - ▶ De 81 à 130 m³ : 1.50 €
 - ▶ Au-delà de 130 m³ : 1.26 €

Participation animateur sportif commune de Plouénan

M. GUENE, animateur sportif de Plouénan est mis à disposition du club de football de Plouénan 1h30 par semaine pour faire les entraînements de foot le vendredi avec l'équipe U15 en entente avec Guiclan et Mespaul. Les 3 communes participent au coût de cet agent à raison de 1/3 pour chaque commune. Pour la période d'août 2014 à décembre 2014, la commune de Guiclan versera la somme de 189.52 € et s'engage à prendre en charge selon les mêmes critères la période de janvier à juin 2015.

Subvention CCPL pour la construction des logements sociaux

En décembre 2008, la communauté de communes du Pays de Landivisiau a décidé de soutenir la création de logements sociaux réalisés par les offices HLM, en prenant en charge une partie du coût supporté par la commune, à savoir la viabilité et les réseaux. La commune de Guiclan va solliciter pour la construction des 5 logements rue du patronage le versement d'une subvention de 15 245.00 €.